

# Annexe 6

Consultation publique relative  
au second projet de schéma d'aménagement  
et de développement révisé de la MRC de La Mitis

Rapport de consultation

Juin 2005

## Déroulement de la tournée de consultation

Le conseil des maires de la MRC de La Mitis a adopté, le 31 janvier 2005, un second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé.

Un avis public ainsi qu'un résumé du document ont été affichés dans chacune des municipalités. Un avis public ainsi qu'un résumé du document ont été publiés dans l'édition du 6 mars 2005 du journal *L'information*.

Des rencontres de consultation publique portant sur ce document ont été tenues aux dates et aux lieux suivants :

Municipalités visées	Date	Lieu
Sainte-Luce Saint-Donat	6 avril 2005 19 h 30	Salle Louis-Philippe-Anctil 59, rue Saint-Laurent Sainte-Luce
Saint-Gabriel-de-Rimouski Les Hauteurs Saint-Charles-Garnier	14 avril 2005 19 h 30	Centre polyvalent 103, Leblanc Saint-Gabriel-de-Rimouski
Sainte-Flavie Mont-Joli Saint-Joseph-de-Lepage	20 avril 2005 19 h 30	Salle du conseil de Ville 40, rue Hôtel-de-Ville Mont-Joli
Sainte-Angèle-de-Mérici Sainte-Jeanne-d'Arc La Rédemption	27 avril 2005 19 h 30	Salle paroissiale 510, boulevard de la Vallée Sainte-Angèle-de-Mérici
Price Grand-Métis Métis-sur-Mer Saint-Octave-de-Métis Padoue	4 mai 2005 19 h 30	Hôtel-de-ville de Price 18, rue Fournier Price

Une lettre fut adressée à l'ensemble des municipalités leur demandant de susciter la participation de leurs contribuables et d'y convier particulièrement les membres de leur conseil, de leur comité consultatif d'urbanisme et/ou de leur comité de développement.

Les séances ont été tenues par le biais des membres de la Commission d'aménagement avec le soutien technique du personnel du service de l'aménagement de la MRC ainsi que du directeur général. Un résumé du document était présenté à l'assemblée et les personnes présentes ont été invitées à formuler leurs questions et commentaires.

## **Compte rendu des rencontres de consultation publique**

### **Compte rendu de la rencontre de consultation publique**

#### **Sainte-Luce / Saint-Donat**

Le 6 avril 2005 à 19h30  
Salle Louis-Philippe-Anctil  
59, rue Saint-Laurent  
Sainte-Luce

- 1- Mot de bienvenue et introduction par M. Gaston Gaudreault, préfet
- 2- Présentation du projet de schéma d'aménagement et de développement par M. Paul Gingras, directeur du service de l'aménagement
- 3- Questions, interrogations et suggestions soumises :

#### *Périmètre urbain de Sainte-Luce...*

On demande pourquoi le secteur du ciné-parc est identifié comme îlot déstructuré et n'est pas inclus dans le périmètre urbain.

#### *Protection des rives...*

Des inquiétudes sont formulées quant à l'évolution de l'état des rives du fleuve.

#### *Zones à risque de glissement de terrain...*

Des précisions sont demandées quant aux normes relatives aux zones à risque de glissement de terrain.

#### *Sites ponctuels incultes...*

Une personne s'informe si un site ponctuel inculte peut être agrandi.

#### *Forêt privée...*

On demande si la MRC prévoit une forme de soutien aux travaux sylvicoles en forêt privée.

- 4- Mot de remerciement par M. Gaston Gaudreault, préfet

**Compte rendu de la rencontre de consultation publique  
Saint-Gabriel / Les Hauteurs / Saint-Charles-Garnier**

Le 14 avril 2005 à 19h30  
Centre polyvalent  
103, Leblanc  
Saint-Gabriel-de-Rimouski

- 1- Mot de bienvenue et introduction par M. Raymond Tremblay, membre de la Commission d'aménagement et maire de Métis-sur-Mer.
- 2- Présentation du projet de schéma d'aménagement et de développement par M. Paul Gingras, directeur du service de l'aménagement
- 3- Questions, interrogations et suggestions soumises :

*Transport collectif...*

Les gens se demandent à quel moment le transport collectif sera en fonction dans la MRC de La Mitis. Le fait que ce transport va servir davantage à faire descendre les gens de St-Charles vers Mont-Joli que pour amener des gens dans le sens contraire est soulevé. Les gens de la région veulent prioriser le transport en commun.

*Concept d'organisation spatiale...*

Sur la carte 3.1 : Le concept d'organisation spatiale, qui identifie, entre autres, les liens routiers principaux dans La Mitis (route 298, route 234, route 232, autoroute 20, rang 2 et chemin Kempt), des citoyens de Saint-Charles-Garnier auraient aimé qu'on identifie le rang 8 les reliant à La Rédemption. On dit qu'ainsi, les cercles d'influence (Mont-Joli, Matane, Rimouski) seraient peut-être modifiés par ce lien routier.

*Périmètre urbain de Saint-Charles-Garnier...*

Sur la carte 4.7 : Périmètre urbain de Saint-Charles-Garnier, ajouter les étangs aérés sur la cartographie et enlever la trame noire indiquant l'aire d'expansion urbaine, la superficie étant déjà occupée. Ces étangs ayant été construits en 2004, ils n'apparaissent pas sur les cartes présentées.

*Périmètre urbain de Saint-Gabriel...*

Il est soulevé que le secteur situé au nord-ouest du Centre polyvalent, qui est identifié comme zone d'expansion urbaine, n'a pas de potentiel de développement, sauf peut-être au niveau récréo-touristique.

*Construction dans une plantation subventionnée...*

Selon un citoyen présent, il serait impossible de construire une résidence dans une plantation subventionnée. Selon lui, certains secteurs identifiés comme sites ponctuels incultes seraient localisés dans des secteurs de plantations subventionnées et il serait, ou devrait être interdit de construire dans ce type de plantations.

*Sites ponctuels incultes à Saint-Gabriel...*

Il est mentionné que le secteur identifié comme site ponctuel inculte localisé sur la route 298 entre la route 234 et le Mont-Comi est un terrain peu propice à la construction, puisqu'en certains endroits, le terrain est plutôt escarpé. De plus, certains croient que ce secteur, qui est passablement grand, pourrait diminuer les chances d'obtenir des autorisations pour construire dans d'autres secteurs en zone agricole tant que ce secteur ne sera pas comblé.

*Ancien parc municipal de Saint-Gabriel...*

Il est suggéré de retirer l'affectation récréative du secteur de l'ancien parc municipal Saint-Gabriel, puisqu'il n'y a pas de parc à cet endroit et que les projets de développement à ce niveau se situent plus dans le village près du Centre polyvalent ou dans le secteur du Mont-Comi. Il est proposé de donner plutôt une affectation forestière à ce secteur, tout en autorisant les habitations saisonnières.

*Rivière Mistigouèche...*

Il est proposé de définir une affectation récréative sur une largeur de 60 mètres de chaque côté de la rivière Mistigouèche pour toute la portion de cette rivière qui est située sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Garnier. Aucun argument concret n'a été fourni pour appuyer une telle demande.

- 4- Mot de remerciement par M. Raymond Tremblay, membre de la Commission d'aménagement et maire de Métis-sur-Mer.

**Compte rendu de la rencontre de consultation publique  
Sainte-Flavie / Mont-Joli / Saint-Joseph-de-Lepage**

Le 20 avril 2005 à 19h30  
Salle du conseil de Ville  
40, rue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli

- 1- Mot de bienvenue et introduction par M. Gaston Gaudreault, préfet
- 2- Présentation du projet de schéma d'aménagement et de développement par M. Paul Gingras, directeur du service de l'aménagement
- 3- Questions, interrogations et suggestions soumises :

*Périmètre urbain de Mont-Joli...*

Les élus mont-joliens expriment les besoins pressentis en matière d'espaces industriels.

Une mise au point est établie concernant la démarche en exclusion de la zone agricole du secteur bordant l'avenue du Sanatorium à l'ouest du centre mitissien de santé.

Un commentaire est émis à l'effet qu'il est très difficile de faire son propre développement lorsque les organismes du gouvernement comme la Commission de protection du territoire agricole du Québec refusent presque toutes les demandes d'autorisation ou d'exclusion.

*Protection des rives...*

On demande de vérifier s'il est possible de protéger davantage les bordures des plans d'eau, en l'occurrence la rivière Mitis dans le secteur de la prise d'eau potable de Mont-Joli.

*Écosystèmes sensibles...*

On demande d'ajouter les marais du Grand Remous (Saint-Joseph-de-Lepage) comme écosystème sensible.

- 4- Mot de remerciement par M. Ghislain Fiola, maire de Mont-Joli

**Compte rendu de la rencontre de consultation publique  
Sainte-Angèle-de-Mérici / Sainte-Jeanne-d'Arc / La Rédemption**

Le 27 avril 2005 à 19h30  
Salle paroissiale  
510, boulevard de la Vallée  
Sainte-Angèle-de-Mérici

- 1- Mot de bienvenue par monsieur Henri-Paul Valcourt, maire de Sainte-Angèle-de-Mérici, et introduction par M. Gaston Gaudreault, préfet
- 2- Présentation du projet de schéma d'aménagement et de développement par M. Paul Gingras, directeur du service de l'aménagement
- 3- Questions, interrogations et suggestions soumises :

*Périmètres urbains...*

Des citoyens demandent pourquoi il faut orienter les nouvelles constructions résidentielles vers les périmètres urbains.

*Sites ponctuels incultes...*

Des précisions sont demandées quant à la détermination des sites ponctuels incultes.

*Zones à risque d'inondation...*

Des discussions ont cours sur la problématique des inondations à Sainte-Angèle-de-Mérici.

*Protection des écosystèmes...*

On souhaite la naissance de projets de mise en valeur des milieux humides.

*Tourisme et paysage...*

La volonté de se soucier des paysages et de développer le tourisme dans le Haut-Pays devrait être exprimée davantage.

Le comité de développement de Sainte-Angèle-de-Mérici initie un projet de camping; des sites sont à l'étude.

- 4- Mot de remerciement par M. Gaston Gaudreault, préfet

**Compte-rendu de la rencontre de consultation publique  
Price / Grand-Métis / Métis-sur-Mer / Saint-Octave-de-Métis / Padoue**

Le 4 mai 2005 à 19 h 30  
Hôtel-de-ville de Price  
18, rue Fournier  
Price

- 1- Mot de bienvenue et introduction par M. Gaston Gaudreault, préfet
- 2- Présentation du projet de schéma d'aménagement et de développement par M. Paul Gingras, directeur du service de l'aménagement
- 3- Questions, interrogations et suggestions soumises :

*Périmètre urbain de Price...*

La municipalité avait demandé lors du premier projet d'augmenter l'espace en zone blanche. Selon eux, la zone agricole limite l'expansion urbaine et trouvent qu'il ne reste pas beaucoup d'espace urbanisable pour les 15 ans à venir. L'étroitesse du territoire de Price constitue toutefois une contrainte. Une personne dans l'assistance mentionne l'éventualité d'un regroupement volontaire entre Price et Grand-Métis pour régler ce problème.

*Périmètre urbain de Padoue...*

Lors d'une rencontre à Mont-Joli où il avait été question de la manière de présenter leur demande auprès de la C.P.T.A.Q., des représentants de celle-ci leur avait dit de ne pas faire de demande d'exclusion car cela se réaliserait dans le cadre de la révision du schéma. Selon un contribuable, l'espace dans la montagne près du chemin Kempt ne serait pas très développable. Elle appartient à deux propriétaires. La municipalité souhaiterait plus d'espace en zone agricole le long du chemin Kempt Nord, un secteur beaucoup plus plat.

*Îlots déstructurés de Grand-Métis...*

Le secteur de la Route 234, du côté sud pourrait être développé près des Entreprises Chouinard. On trouve que les critères ne permettent pas la création de beaucoup d'îlots déstructurés.

*Lieu d'enfouissement technique...*

On demande des informations sur les démarches entamées pour la mise en place d'un nouveau lieu d'enfouissement des déchets.

- 4- Mot de remerciement par M. Gaston Gaudreault, préfet



## **Compte rendu des remarques formulées par les municipalités**

### **Ville de Métis-sur-Mer :**

Recommande que les secteurs patrimoniaux soient assujettis de règles spécifiques obligeant la municipalité à adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA) afin de s'assurer que les conseils municipaux à venir respecte le PIA en place.

### **Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage :**

Demande que les marais du Grand Remous soient identifiés comme territoire d'intérêt écologique.

### **Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski :**

Demande d'identifier de nouveaux secteurs de développements résidentiels :

- Rang de la montagne (côté sud du rang);
- De la rue Pelletier sud jusqu'au rang Deschênes;
- De la rue Pelletier nord jusqu'à la rue des Érables (parallèle à la route 234);
- Chemin du Mont-Comi à partir des terres agricoles, des deux côtés du chemin jusqu'au Mont-Comi;
- Route 234 vers l'est

### **Municipalité de Saint-Charles-Garnier :**

Demande des corrections aux plans :

- ajout des installations d'assainissement des eaux;
- ajout d'un chemin verbalisé jusqu'au dépôt en tranchée et menant au lac blanc;
- identifier le lac Blanc et la rivière Mercier;
- mettre à jour les odonymes;

Demande l'ajout de zones récréatives en bordure de la rivière Mistigouèche, autour du lac Blanc, le long de la rivière Mercier;

Indique que le tracé du Sentier National est encore à l'étude et qu'il est prématuré de le cartographier;

Souhaite que le concept d'organisation spatiale illustre le lien intermunicipal entre Saint-Charles-Garnier et La Rédemption.

### **Ville de Mont-Joli :**

Demande d'inclure dans le périmètre d'urbanisation les terrains situés dans le secteur de Norcast (lots 483 à 489);

Demande que l'on permette l'implantation de nouvelles industries en zone agricole;

Demande de préciser la vocation industrielle du site de l'institut Maurice Lamontagne et d'indiquer que celui-ci fait partie du territoire de Mont-Joli;

Demande d'inclure dans le périmètre d'urbanisation les terrains situés au nord de l'avenue Perreault et à l'ouest du futur échangeur autoroutier.

**Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici :**

Demande d'évaluer l'opportunité d'intégrer au périmètre d'urbanisation une bande de terrains au nord de la Route 132;

Indique qu'elle entreprendra une étude des possibilités de mise en valeur des lots appartenant à la municipalité (terrain de camping, glissades,...).

**Municipalité de Sainte-Flavie :**

Corriger la mise en page de la page 2/3;

Ajouter la grande affectation urbaine comme endroit propice pour les commerces à caractère récréatif ou touristique;

Définir « atelier d'art »;

Ajouter l'activité « artistes en fête » comme événement suscitant la rétention des touristes;

Modifier « reconstruction du pont » par « construction d'un nouveau pont » à l'égard du projet du MTQ dans le secteur des Jardins de Métis;

Ajouter le prolongement de l'autoroute 20 jusqu'à la rivière Mitis dans la liste des projets routiers à initier;

Convertir une partie de l'affectation urbaine à Sainte-Flavie en affectation industrielle;

Vérifier l'opportunité d'exiger un plan d'arpenteur pour tout permis de lotissement dans une zone à risque d'inondation le long du fleuve Saint-Laurent.

**Compte rendu des remarques  
formulées par des citoyens ou corporations**

**Le parc du Mont-Comi:**

Demande une dérogation au schéma pour pouvoir implanter des éoliennes sur une partie des lots 269-P, 270-P, 271-P et 272-P.

**Propriétaire de terrains au lac Paquet :**

Demande d'enlever le site ponctuel inculte de l'ancienne route Martineau à Sainte-Angèle-de-Mérici puisqu'il s'agit maintenant d'un chemin privé.